

## Compte-rendu du CA du 17 février 2022

### Présents :

Bertrand H, Chantal L, Coby V, Jacques M., Marie T, Michel V, Vincent M.

La séance a eu lieu de 18h à 20h15 à la Salle du Conseil à côté de l'ancien hôpital de Crest, rue Sainte Marie.

Marie T se charge de prendre les notes et de rédiger le compte-rendu.

\*\*\*\*\*

### Accueil des nouveaux

- Il y a, à l'heure actuelle, deux nouveaux bénévoles qui ont commencé les entretiens préalables et deux autres en « attente ».
- La décision est prise de revenir à une entrée par an.
- Il y aura une formation initiale en juin conduite par Vincent. Jip, Marianne, Thomas et les quatre nouveaux y seront invités, ils seront tous invités au dernier groupe de parole en juin.

### Formations 2022

- « Comment être accompagnant » avec Michel et Aude, les 12 et 13 mars à la salle Saint Géraud à Saillans. Les infos et contenus seront communiquées 8 jours avant à tous.
- La formation autour de la personne âgée/Les accompagnements en EHPAD avec Patrick Vilette de Jalmalv Drôme Nord aura lieu les 21 et 22 mai. Jacques a retravaillé le contenu avec Patrick Vilette.
- Travail autour du triangle : Sauveur/Bourreau/Victime et sur les différentes approches de communication (PNL, communication non violente), s'approprier les outils les plus simples.  
Elle aura lieu au cours du dernier trimestre 2022, Vincent la prend toujours en charge.

### Point USP et proposition de lettre à la députée Célia de Lavergne

- Les bénévoles ne participent plus à la relève avec l'équipe soignante. Les modalités de la relève pour le bénévole présent sont à définir.
- La convocation du directeur de l'hôpital en direction des bénévoles USP est en « attente ».
- Il n'y a plus de médecin à l'USP, c'est le médecin référent de semaine qui prend la direction des soins palliatifs.
- Suite à un courrier, une entrevue avec Célia de Lavergne, Bertrand propose d'écrire un nouveau courrier demandant plus de clarté face à la situation à l'USP de Crest, à la dégradation de ce service...

### Les nouveaux statuts de l'association

Une proposition commune de nouveaux statuts a été finalisée lors de ce CA et sera présentée à l'assemblée générale.

### **Préparation de l'assemblée Générale**

- Présentation au CA du rapport financier par Jacques.
- Le rapport moral sera préparé par Bertrand et Marie.
- Le maintien de la cotisation à 20€ a été approuvé.
- Comme la situation autour du covid est encore incertaine il n'y aura pas de moment convivial cette fois-ci.
- L'assemblée générale aura lieu le jeudi 31 mars à 20 heures à Saillans.